

Reunion du 28 Juillet 1999
(20 h 30)

Convocations avancées le 22 07 1999

Étaient présents M^{me} Tonnelier, Borel, Belliot, Gamin, Koster, Landeranne, Normand, Thomas, Mme Breuer, Mme Lemaitre, Langus, Lebraton, Loujel

Absent excusé: M. Fournard

OBJET/ DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET PRIMITIF 1999

Les Membres du Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Décident de prendre des décisions modificatives au budget primitif 1999 :

Fonctionnement :

a/ dépenses :

Article 6455 : + 110.737,92 Francs

Article 6251 : 375,00 Francs

Article 61522 : - 375,00 francs

b/ Recettes :

Article 6459 : + 110.737,92 Francs

Investissement :

Article 138 (subvention d'investissement aux collèges) : + 6.121,00 Francs
dont 931,63 F au collège J. BREL à La Ferté-Macé et 5.189,00 F au collège H. DELIVET à Carrouges.

Article 2315 programme 117 : - 6.121,00 Francs

Article 2183 (achat d'un logiciel) : + 9.045,00 Francs

Article 2315 programme 117 : - 9.045,00 Francs

OBJET/ VENTE ANCIENNE RAMPE D'ECLAIRAGE

Les Membres du Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Décident de procéder à la vente des anciennes rampes d'éclairage public qui se trouvaient sur une partie de la rue de la Libération.
Le prix de vente est fixé à 400 francs l'unité.

OBJET/ VENTE D'UNE PORTION DE CHEMIN RURAL A LA BOUCHERIE

Les Membres du Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Chargent M. le Maire de réaliser une enquête publique afin de procéder à la vente d'une portion de chemin rural à la Boucherie à M. Stéphane LEGENDRE.
M. le Maire est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires.

2/ achat d'un logiciel pour la facturation des redevances d'ordure ménagères
Les membres du Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Donne un avis favorable à l'achat d'un logiciel d'un montant de 9045,00 Francs pour la facturation des redevances ménagères

3/ Encaissement d'une recette de la C.N.P.

OBJET/ REMBOURSEMENT CAPITAL DECES PAR LA CNP

Les Membres du Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Acceptent le remboursement du capital décès versé à Mme Chesneau née Soyer Jeanne lors du décès de son fils Daniel CHESNEAU - Remboursement effectué par la C.N.P.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus et ont signé les membres présents

Date de Réception
du Présent Document

OBJET/ INDEMNISATION DE FRAIS KILOMETRIQUES

Les Membres du Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Autorisent le Maire à verser la somme de 374,10 francs à M. Joël ROBERT, employé communal qui a utilisé à plusieurs reprises son véhicule dans le cadre de son travail.

Nombre de kilomètres effectués : 290 kms
Puissance fiscale de son véhicule : 5 cv
 $290 \text{ kms} \times 1,29 \text{ F (barème en vigueur)} = 374,10 \text{ francs.}$

OBJET/ REMPLACEMENT DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE PENDANT SES CONGES

Les Membres du Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Autorisent le Maire à mandater au profit de Mlle Myriam LEBLANC la rémunération qui lui sera due pour la période de remplacement de la secrétaire de Mairie au mois d'août 1999.
Mlle LEBLANC sera rémunérée sur le grade d'adjoint administratif 1^{er} échelon - échelle 4 soit à l'indice brut 259 majoré 261 et ce au prorata du temps accompli.

Examen des nouveaux devis pour le chemin du triage

Les nouveaux devis qui ont été remis en main ont été examinés
Entreposeur RIBAUD 22 831,10 F TTC
- FORTIN 29 356,00 F TTC
L'entreprise RIBAUD a été retenue.

7- ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX EN COURS

a/ Plan d'eau :

Un courrier donnant les derniers relevés d'eau a été adressé à M. PIVETTE ingénieur hydrogéologue chargé de l'étude de l'écoulement souterrain dans le bassin versant d'alimentation du futur plan d'eau - nous attendons sa réponse. Rappel téléphonique du 28 juillet à M. PIVETTE qui ne peut se prononcer - il faut attendre septembre pour faire le bilan (toutefois les relevés lui paraissent bas).

b/ Création parking et nouvelle voie derrière la chapelle :

Les travaux de première phase sont terminés

c/ Effacement des réseaux (2^{ème} phase) :

Nous sommes inscrits pour la seconde phase d'effacement des réseaux électriques et téléphonique en 2000 mais pas encore certains d'être retenus. Nous avons également écrit au service de l'Equipement pour améliorer la sécurité à l'intersection des routes de couptrain et Joué-Du-Bois près du monument aux morts afin de coordonner les travaux.

[Handwritten signatures and scribbles, including the name "P. PIVETTE" and other illegible names.]